

**Pourvoi formé le 23 juillet 2015 par Harper Hygienics S.A. contre l'arrêt du Tribunal rendu le 13 mai 2015 dans l'affaire T-363/13, Harper Hygienics S.A./EUIPO, Clinique Laboratories (CLEANIC natural beauty)**

**(Affaire C-474/15)**

(2016/C 326/08)

*Langue de procédure: le polonais*

**Parties**

*Partie requérante:* Harper Hygienics S.A. (représentant: D. Rzażewska, conseiller juridique)

*Autres parties à la procédure:* Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle — Clinique Laboratories, LLC

Par ordonnance du 7 avril 2016, la Cour (dixième chambre) a déclaré le pourvoi en partie irrecevable et l'a rejeté pour le reste.

---

**Pourvoi formé le 23 juillet 2015 par Harper Hygienics S.A. contre l'arrêt du Tribunal rendu le 13 mai 2015 dans l'affaire T-364/12, Harper Hygienics/EUIPO — Clinique Laboratories (CLEANIC Kindii)**

**(Affaire C-475/15 P)**

(2016/C 326/09)

*Langue de procédure: le polonais*

**Parties**

*Partie requérante:* Harper Hygienics S.A. (représentant: D. Rzażewska, conseiller juridique)

*Autres parties à la procédure:* Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle, Clinique Laboratories, LLC

Par ordonnance du 7 avril 2016, la Cour (dixième chambre) a déclaré le pourvoi en partie irrecevable et l'a rejeté pour le reste.

---

**Pourvoi formé le 25 septembre 2015 par Roland SE contre l'arrêt du Tribunal (Neuvième chambre) rendu le 16 juillet 2015 dans l'affaire T-631/14, Roland SE/Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle**

**(Affaire C-515/15 P)**

(2016/C 326/10)

*Langue de procédure: le français*

**Parties**

*Partie requérante:* Roland SE (représentant: C. Onken, Rechtsanwältin)

*Autres parties à la procédure:* Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle

Christian Louboutin

Par ordonnance du 14 avril 2016 la Cour (neuvième chambre) a rejeté le pourvoi.

---